

Source : [http://www.rtf.be/info/dossier/cop21-les-negociations-climatiques-de-paris/detail\\_climat-a-quoi-s-engagent-les-signataires-de-l-accord-de-paris?id=9447343](http://www.rtf.be/info/dossier/cop21-les-negociations-climatiques-de-paris/detail_climat-a-quoi-s-engagent-les-signataires-de-l-accord-de-paris?id=9447343)

Téléchargement 04 11 2016

# Climat: à quoi s'engagent les signataires de l'accord de Paris?



La communauté internationale s'est engagée à limiter la hausse de la température "bien-en deçà de 2°C" - © LIONEL BONAVENTURE

AFP

En adoptant puis en ratifiant l'accord de Paris sur le climat, qui entre en vigueur vendredi, les pays ont pris des engagements qui fixent un cadre général à la lutte contre le réchauffement, un des grands défis du 21e siècle.

## Quels objectifs ?

La communauté internationale s'est engagée à limiter la hausse de la température "*bien-en deçà de 2°C*" et à "*poursuivre les efforts pour limiter la hausse à 1,5°C*".

La mention du 1,5°C dans l'accord a été un combat des pays les plus exposés au changement climatique, mais beaucoup d'experts doutent de sa faisabilité.

2°C ou 1,5°C : ces objectifs sont très ambitieux compte tenu du niveau actuel des émissions de gaz à effet de serre, qui n'est pas encore stabilisé. Or les experts du Giec estiment qu'il faut les réduire de 40 à 70% entre 2010 et 2050 pour rester en-dessous de 2°C.

Le texte indique seulement que les pays recherchent "*un plafonnement des émissions dans les meilleurs délais*", puis "*des réductions rapides par la suite*". La recherche d'un équilibre dans la deuxième partie du siècle entre émission et absorption des gaz à effet de serre est interprétée par les uns comme la fin des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), quand d'autres misent sur le captage et le stockage de CO2 pour pouvoir les exploiter encore.

L'accord ne comprend pas d'objectif contraignant décliné par pays, comme dans le Protocole de Kyoto. Chaque pays s'est fixé ses propres objectifs de réduction des émissions pour 2025 ou 2030.

## Quel calendrier ?

La réalisation de ces plans d'actions nationaux éviterait les catastrophiques +4/5°C prévisibles en l'absence de politiques climatiques, mais met encore la planète sur une trajectoire toujours extrêmement dangereuse de +3°C.

D'où la nécessité de renforcer ces engagements. Sur la base du volontariat, un bilan global est prévu en 2018.

Les ONG font pression pour qu'un maximum de pays soient au rendez-vous et révisent à la hausse leurs ambitions le plus tôt possible, d'autant que les technologies "vertes" seront d'ici là plus accessibles.

Dans l'accord, la première révision obligatoire est prévue en 2025, une date bien trop tardive pour respecter le 2°C.

Les pays doivent aussi communiquer d'ici 2020 leur stratégie de développement "*bas carbone*" pour 2050, un exercice complexe.

## Quelle vérification des engagements ?

L'accord de Paris prévoit que les pays rendent compte des moyens mis en oeuvre et de leurs résultats. Une certaine flexibilité est prévue pour les pays plus pauvres.

Au-delà de ce principe général, les règles précises de "*transparence*" doivent être décidées. Quelles informations inclure dans les plans nationaux? Avec quel degré de détail? Ce sera l'un des principaux sujets à la COP22, qui doit aussi décider d'une date-butoir pour arrêter ces règles. La date de 2018 est envisagée.

La transparence concerne aussi l'aide financière des pays riches aux pays en voie de développement.

## Quelle aide pour les plus pauvres?

En 2009, les pays riches avaient promis que leur aide augmenterait pour atteindre 100 milliards de dollars par an en 2020, afin de permettre aux plus pauvres de financer des infrastructures énergétiques propres et de s'adapter aux impacts négatifs du réchauffement.

Le texte de Paris acte que cette somme n'est qu'un "*plancher*" annuel, un nouvel objectif chiffré devant être fixé "*d'ici 2025*".

De nombreux pays en développement réclament "*une feuille de route*" précise sur la montée en puissance de l'aide des pays riches. Une estimation publiée en octobre par l'OCDE et une quarantaine de pays estime que, sur la base des engagements déjà annoncés, l'aide publique atteindrait 67 milliards annuels en 2020.

En ajoutant les effets de levier sur le privé, les financements totaux iraient de 77 à 133 milliards de dollars en 2020. Y aura-t-il consensus à Marrakech sur cette trajectoire?

L'accord de Paris prévoit un rééquilibrage des fonds entre réduction des émissions et adaptation aux impacts du réchauffement. Selon l'OCDE, seules 16% des aides vont aujourd'hui à l'adaptation.

Cette somme de 100 milliards est à comparer avec les 3 à 4000 milliards de dollars nécessaires, selon le think tank New Climate Economy, pour assurer une transition vers des économies "*bas carbone*", ce

qui ne pourra se faire rapidement qu'avec une réorientation massive de la finance mondiale.